

Procès-verbal du conseil municipal
9 juin 2023

Le 9 juin 2023, à 18h30, le conseil municipal de Maslives, régulièrement convoqué le 5 juin 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Christine Mongella, Maire.

Présents : Christine Mongella, maire, Allan Brandily, premier adjoint, Pascale Ory, deuxième adjoint, Virginie Pajon, troisième adjoint, Lionel Ardouin, Serge Bluwol, Jean-Pierre Chevessand, Aurélien Cortet, Christine Maubert, Jean-Marc Ménard, Kathy Parnaudeau, Jean-Louis Perchet, Xavier Reneau.

Absents : Pauline Galloux, Elisabeth van Halteren

Procurations : 6

Membres afférents, 15, présents, 13, votants, 13.

Désignation d'un secrétaire de séance :

Pascale Ory est désignée à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 mai 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Madame le maire a constaté avant l'ouverture du scrutin que les candidatures avaient été déposées, dont la liste est annexée au procès-verbal. Les candidatures sont les suivantes :

- Pour l'élection de délégués : M. Ménard, Mme Mongella, M. Brandily
- Pour l'élection des suppléants : Madame Ory, Mme Pajon, M. Cortet

Le quorum étant atteint, Madame le maire déclare ce jour, vendredi 9 juin 2023 à 18h30 l'ouverture du scrutin pour la désignation des trois délégués et de leurs trois suppléants.

Résultat des votes du 1^{er} tour pour la désignation des délégués :

Nombre total de bulletins :	Nombre de bulletins blancs :	Nombre de bulletins nuls :	Nombre de suffrages exprimés :
13	0	0	13

- Madame Mongella obtient 13 voix et est élue déléguée
- Monsieur Brandily obtient 13 voix et est élu délégué
- Monsieur Ménard obtient 12 voix et est élu délégué

Résultat des votes du 1^{er} tour pour la désignation des suppléants :

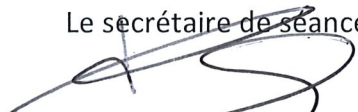
Nombre total de bulletins :	Nombre de bulletins blancs :	Nombre de bulletins nuls :	Nombre de suffrages exprimés :
13	0	0	13

- Madame Ory obtient 13 voix et est élue suppléante
- Madame Pajon obtient 13 voix et est élue suppléante
- Monsieur Cortet obtient 13 voix et est élu suppléant

La séance est levée à 18h55.

Fait à Maslives, le 9 juin 2023,

Le secrétaire de séance



Christine Mongella

